



Fédération internationale des ACAT – Action des chrétiens pour l’abolition de la torture
International Federation of ACATs – Action by Christians for the Abolition of Torture

Tchad : Les forces de l’ordre tirent sur la foule et tuent au moins 9 manifestants pacifiques

N’Djamena, Paris, Genève - Déclaration Conjointe, 28 avril 2021

Le 27 avril, une manifestation est violemment réprimée par les forces de sécurité tchadiennes qui font feu sur la foule. Bilan : au moins neuf morts et une vingtaine de blessés, dont trois gravement. Les manifestants se réunissaient pour dénoncer le coup d’État militaire au Tchad après le décès brusque du Président Idriss Deby Itno. Nos organisations condamnent vivement cet accès de violence contre une foule pacifique.

L’armée, la police et la gendarmerie tchadienne ont tiré à balles réelles sur un groupe de manifestants pro-démocratie. Au moins neuf morts sont à déplorer, ainsi que plusieurs dizaines de blessés.

Des organisations de défense des droits humains ont fait le tour des hôpitaux et dispensaires proches des lieux de manifestations et ont recensé quatre corps sans vie à l’hôpital de référence nationale de N’Djamena et deux autres dans la ville de Moundou. Succès Masra, le Président du parti les transformateurs a confirmé et annoncé la mort par balles de trois de ses partisans. De nombreux blessés sont également soignés suite aux violences des forces de l’ordre.

Plusieurs journalistes ont été arrêtés au cours de ces manifestations. Certains ont subi des intimidations et d’autres ont vu leurs images et vidéos supprimées et leurs appareils confisqués.

L’Organisation mondiale contre la torture (OMCT), la Fédération Internationale des ACAT (FIACAT), la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et la Ligue Tchadienne des Droits de l’Homme (LTDH) et l’Action des Chrétiens pour l’Abolition de la Torture (ACAT) - Tchad réproouvent fermement l’usage excessif, illégitime et disproportionné de la force par les forces de sécurité contre des manifestants pacifiques, ne faisant que réclamer le rétablissement de l’ordre constitutionnel au Tchad, où a lieu un coup d’État militaire depuis le 20 avril.

Ces actes de torture et de mauvais traitement violent les engagements régionaux et internationaux du Tchad. Le recours à la violence armée ne fait qu’exacerber un contexte politique inquiétant. Les organisations de la société civile tchadienne ont par ailleurs rappelé leur désapprobation de la prise de pouvoir par les militaires.

Le respect des principes démocratiques et des droits humains est une condition essentielle pour la stabilité du Tchad et de la région du Sahel. Cette première journée de contestations violemment réprimée marque un glissement hors de l’État de droit. Il est urgent de rétablir les mécanismes constitutionnels et institutionnels tchadiens.

Nos organisations :

- Réitèrent la nécessité d'un retour immédiat à l'ordre constitutionnel au Tchad ;
- Appellent les autorités militaires à mettre un terme aux violences contre les manifestants, les défenseurs des droits humains et de la démocratie et les journalistes ;
- Enjoignent les autorités judiciaires à ouvrir des enquêtes impartiales et indépendantes et à poursuivre toute personne impliquée dans les violences qui ont causé la mort et des blessures aux manifestants.

Signataires :

- Organisation mondiale contre la torture (OMCT)
- Fédération Internationale des ACAT (FIACAT),
- Fédération internationale pour les droits humains (FIDH)
- Ligue Tchadienne des droits de l'homme (LTDH)
- Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) -Tchad

Contact presse :

- fiacat@fiacat.org